

Lettre de Crédit Export ou Confirmation de L/C (LCE)

SÉCURISER ET FACILITER LES TRANSACTIONS COMMERCIALES INTERNATIONALES

La **Lettre de Crédit Export ou Confirmation de L/C** d'ETC est une solution conçue pour sécuriser et faciliter les transactions commerciales internationales pour les banques africaines et leurs clients corporates. Cette prestation garantit les paiements pour les exportateurs, assurant ainsi des transactions fluides et fiables.

NOTRE CONSTAT

Dans le contexte du commerce en Afrique et avec l'Afrique, la sécurité des paiements et la confiance entre partenaires commerciaux sont essentielles. Dans la Confirmation de Lettre de Crédit, ETC en qualité d'Institution confirmatrice ou confirmante (Confirming Institution), ajoute son engagement à celui de la banque émettrice africaine en faveur du bénéficiaire Exportateur étranger et permet de surmonter les défis liés aux risques spécifiques des économies africaines, tout en facilitant les échanges internationaux et en réduisant les risques financiers pour les exportateurs et les importateurs.

INSTITUTION DE GARANTIE ET DE TRADE FINANCE

Services techniques et financiers pour les projets d'investissement et de commerce international

ETC
EXPORT, TRADING
& COOPERATION



www.etcgroup.it

OBJET	RISQUE	INSTRUMENT	MESSAGE INTERBANCAIRE SWIFT	OBLIGÉ	GARANT / CONFIRMANT	BÉNÉFICIAIRE
Garantie de paiement pour les importations dans le cadre de transactions commerciales internationales.	Risque de non-paiement par l'importateur après réception des marchandises conformes.	Lettre de Crédit Export (LCE)	FIN MT700	Banque de l'importateur	Export trading & cooperation (ETC)	Exportateur / Fournisseur étranger



PLUS D'INFORMATIONS
Nos équipes sont à votre écoute par e-mail :
info@etcgroup.it

QU'EST-CE QUE C'EST ?

La **Lettre de Crédit Export** est un engagement irrévocable, émis par ETC en tant qu'Institution Financière Non Bancaire, garantissant que le vendeur (exportateur) recevra le paiement, sous réserve de la présentation des documents conformes aux termes et conditions spécifiés. Elle assure ainsi la sécurité des transactions commerciales en confirmant que le paiement sera effectué une fois que les conditions contractuelles seront remplies. La confirmation apporte une garantie supplémentaire au vendeur qui peut y avoir recours en cas d'insolvabilité de la banque émettrice.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

- **Banques africaines** : pour sécuriser les transactions de leurs clients et renforcer leur crédibilité auprès des partenaires internationaux.
- **Clients corporates** : entreprises exportatrices de biens et services souhaitant garantir le paiement de leurs acheteurs étrangers.

DANS QUEL CAS LE SOLLICITER ?

- Pour sécuriser les transactions commerciales internationales.
- Lorsqu'il y a un manque de confiance entre les partenaires commerciaux.
- En présence de risques politiques ou économiques élevés.
- Pour faciliter l'accès aux marchés internationaux pour l'entreprise exportatrice.
- Pour bénéficier de conditions de paiement flexibles et sécurisées

LES AVANTAGES

- **Sécurité des paiements** : Garantit aux exportateurs le paiement à condition que les termes de la lettre de crédit soient respectés.
- **Réduction des risques** : Minimise les risques de non-paiement et de litiges commerciaux.
- **Facilitation des transactions** : Simplifie et accélère les échanges commerciaux internationaux.
- **Renforcement de la confiance** : Établit une relation de confiance entre l'importateur et l'exportateur.
- **Accès à des conditions de crédit favorables** : Permet de négocier des termes de paiement avantageux et d'améliorer la gestion de trésorerie.
- **Conformité réglementaire** : Assure que les transactions respectent les réglementations internationales et locales en vigueur.

PRICING

FORMULE : TAEG = (FDD/DDP) + (FDE/DDP) + CDE

- TAEG = Taux Annuel Effectif Global
- FDD = Frais de dossier (Taux indicatif 0,5% flat)
- FDE = Frais d'émission de la garantie (Taux indicatif 0,25% flat)
- DDP = Durée du prêt (année)
- CDE = Commission d'engagement (Taux annuel selon Notation financière*)

Voir tableau

MONTANT DE LA GARANTIE	TAUX DE COUVERTURE	DURÉE DE LA GARANTIE	RISQUES COUVERTS	FAITS GÉNÉRATEURS	ENGAGEMENT
jusqu'à 5 Millions €	Valeur L/C	selon durée de la L/C jusqu'au max de 360 jours	Risque de non-paiement	Déchéance du terme déclarée par le fournisseur	conformité documentaire